
Développement du compostage collectif en pied d'immeuble

SDED52

9 Rue de la Maladière

Bp 72006

52901 Chaumont

[Voir le site internet](#)

Adeline Lachambre

adeline.lachambre@sded52.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Le projet "Chaumont Composte" visant à développer le compostage collectif en pied d'immeuble est né du partenariat entre le bailleur social local Chaumont Habitat, la Ville de Chaumont, l'Association des Guides Composteurs de Haute-Marne, le syndicat de collecte SMICTOM Centre et le SDEDM, en charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur le département de la Haute-Marne.

De ce partenariat, débuté au printemps 2014, sont nés 5 sites de compostage collectif en pied d'immeuble (des sites en restauration collective ont également découlé de ce projet).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de lancer le développement du compostage collectif sur Chaumont, puis de l'élargir à l'ensemble du territoire du SDEDM via des partenariats avec d'autres bailleurs, communes, etc.

Le partenariat avec les bailleurs sociaux sur cette thématique est primordial pour le SDEDM. En effet les bailleurs sont des partenaires importants sur l'ensemble des problématiques déchets.

Résultats quantitatifs

Résultats obtenus après un an d'expérimentation :

- 5 sites de compostage collectif ont été inaugurés, les 3 premiers sites étant au stade de compost mûr et ayant fait l'objet d'une restitution de compost aux habitants (avec plante aromatique repotée avec le compost mûr offerte aux habitants),
- plus de 60 foyers participent au projet (foyers auxquels un bioseau a été distribué, ce chiffre est plutôt en-dessous de la réalité puisque des usagers amènent des déchets de cuisine sans bioseau).

Le nombre de sites peut sembler faible. Toutefois, il a semblé pertinent à l'ensemble des partenaires du projet de ne pas le développer trop rapidement et de valider une méthodologie efficiente au titre de cette première initiative. L'ensemble des projets lancés l'ont été sur demande des habitants. Aucun appel à projets n'a été lancé durant cette année d'expérimentation.

Résultats qualitatifs

Résultats obtenus après un an d'expérimentation :

- Un outil de suivi partagé a été mis en place par le SDEDM et est alimenté par les partenaires pour assurer le suivi des sites (indication par chaque structure partenaire du projet des événements : réunion, apport de broyat,

inauguration, retour d'usagers, etc.). Cet outil permet un partage simplifié des informations.

- Un logo et des supports d'informations ont été créés via ce projet par le bailleur social principalement. Ces supports peuvent être réutilisés pour d'autres projets sur le territoire du SDEDM.

- Une convention a été rédigée afin de cadrer le projet et les missions de chaque partenaire pour assurer la durabilité de la démarche.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Visite d'un site de compostage collectif au printemps 2014 avec le SYBERT à Besançon,
- Premières réunions de travail au printemps,
- Signature d'une convention pour la fourniture de composteurs issus de palettes et produits par une structure d'insertion locale courant juin 2014,
- Réalisation des supports de communication et de la charte graphique du projet,
- Inauguration du premier site de compostage collectif en juillet 2014,
- Inauguration de 4 autres sites jusqu'à la fin de l'automne 2014,
- Rédaction d'une convention avec les partenaires de Chaumont Composte,
- Suivi des sites tout au long de l'année et apport de broyat (issu du broyage de déchets verts de la Ville de Chaumont) ou de sciures (issues du fournisseur des composteurs),
- Été 2015 : premières restitutions de compost et premiers bilans.

Moyens humains

Un référent a été désigné au sein de chaque structure partenaire, soit 5 référents techniques. Les chargés de communication des structures ainsi que les ambassadeurs du tri ont également contribué au projet, en soutien aux référents.

Au global, il est estimé qu'un ETP a travaillé sur cette première année de projet.

Moyens financiers

Budget d'un peu plus de 1700 € pour 5 sites, pris en charge par les partenaires du projet et soutenu par l'ADEME, dont 1125 € pour les 3 composteurs d'1 m³ par site (prix unitaire : 75 € TTC),

Moyens techniques

- 3 composteurs par site fabriqués à partir de palettes - volume unitaire = 1 m³. Des améliorations ont été réalisées afin de faciliter la manipulation des composteurs en pied d'immeuble (ouverture composteurs 1/3 + chaînettes, etc),
- 1 bioseau par foyer avec communication sur le projet,
- Panneaux PVC sur chaque composteur,
- 1 panneau d'accueil sur le site en PVC sur support bois,
- Matériel pour retourner / aérer le compost, mis à disposition du référent de chaque site.

Partenaires mobilisés

- Bailleur social : référent, service communication, service espaces verts (notamment pour l'apport de feuilles à l'automne),
- Commune : ambassadeur du tri, service espaces verts pour l'apport de broyat
- Syndicat de collecte : ambassadeurs du tri,
- SDEDM : communication, chargée de mission prévention,

- Association des Guides Composteurs : soutien lors des animations et en suivi.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce projet est reproductible car il a été monté en ce sens sous forme d'expérimentation.

Toutefois, l'implication du bailleur social est primordiale pour mener à bien ce projet (suivi des sites, intégration du service espaces verts, connaissance des habitants, service de proximité, etc.).

Difficultés rencontrées

Le projet "Chaumont Composte" est un projet coopératif et non le projet d'un seul organisme, ce qui en fait sa durabilité.

Recommandations éventuelles

La rédaction de la convention entre les partenaires devrait idéalement arriver en début de projet, pour optimiser le temps consacré par chacun et faciliter sa mise en oeuvre.

Une réunion préalable à chaque mise en place de site a été réalisée afin de s'assurer de l'implication des habitants. Il a été demandé lors de chaque mise en place de site, la présence de 2 référents par site (habitants) afin de permettre la continuité du projet.

L'apport de broyat / feuilles est un élément essentiel du projet. Il est primordial de s'assurer en amont de leur bon approvisionnement tout en favorisant l'autonomie de chaque site (apport de feuilles provenant des alentours des sites, etc.).

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON

antoine.chiron@ademe.fr

Direction régionale Grand Est